

**A2C**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 30.001.000 euros**  
**Siège social : 12 Avenue des Carreaux –**  
**SAINT SYLVAIN D'ANJOU**  
**49480 VERRIÈRES EN ANJOU**  
**853 042 810 RCS ANGERS**

---

**PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**

**DU 29 SEPTEMBRE 2023**

Le 29 Septembre 2023, à 10 h, à VERRIÈRES EN ANJOU,

Monsieur DESAILLY Christopher,  
Demeurant Lieu-dit Le Grand Longchamp – Saint Sylvain d'Anjou - 49480 Verrières en Anjou,  
Associé unique de la Société A2C,

L'Associé unique et seul Président de la Société A2C,

**A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :**

- Modification de la date de clôture de l'exercice social et modification corrélative de l'article « Exercice social » des statuts ;
- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article « Siège social » des statuts ;
- Modification de l'adresse du Président ;
- Pouvoir en vue des formalités.

**PREMIERE DECISION - MODIFICATION DE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE SOCIAL**

**L'associé unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social** et de la fixer au 31 décembre de chaque année, à compter du 29 Septembre 2023.

L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de 15 mois, jusqu'au 31 décembre 2023.

En conséquence, l'article « Exercice social » des statuts est modifié comme suit :

**« ARTICLE 24 - EXERCICE SOCIAL – COMPTES SOCIAUX**

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

## **DEUXIÈME DÉCISION - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

**L'associé unique décide de transférer le siège social** du 12 Avenue des Carreaux – Saint Sylvain d'Anjou 49480 Verrières en Anjou au Lieu-dit Le Grand Longchamp - Saint Sylvain d'Anjou - 49480 Verrières en Anjou, à compter du 29 Septembre 2023.

En conséquence, l'article « Siège social » des statuts a été modifié comme suit :

### **« ARTICLE 4 - Siège social**

Le siège social est fixé au Lieu-dit Le Grand Longchamp - Saint Sylvain d'Anjou - 49480 Verrières en Anjou. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

## **TROISIÈME DÉCISION – MODIFICATION DE L'ADRESSE DU PRÉSIDENT**

**L'associé unique décide de modifier l'adresse du Président, associé unique** – du 50 route de la Californie 72560 CHANGE au Lieu-dit Le Grand Longchamp -Saint Sylvain d'Anjou - 49480 Verrières en Anjou, à compter du 29 Septembre 2023.

En conséquence, l'article « Nomination du Président » des statuts a été modifié comme suit :

### **« ARTICLE 31 – NOMINATION DU PRÉSIDENT**

- Monsieur Christopher DESAILLY,  
Né le 6 novembre 1988 à CHOLET (49)  
De nationalité française  
Demeurant : Lieu-dit Le Grand Longchamp - Saint Sylvain d'Anjou - 49480 Verrières en Anjou ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

## **QUATRIÈME DÉCISION - DÉLÉGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITÉS**

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique  
Christopher DESAILLY

Copie certifiée conforme à l'original

L'associé unique  
Christopher DESAILLY

